

les greffes de rosiers sur le houx et sur le cassis, pour avoir la rose verte et la rose noire.

D'autres sont l'œuvre du charlatanisme et trompent l'œil de l'observateur qui ne peut se douter, quand on lui présente un jasmin végétant sur un oranger, par exemple, que le tronc de l'oranger, perforé dans toute sa longueur, livre passage à une tige de jasmin ayant ses racines en terre. M. Hénon révèle les diverses manières dont on produit ces prétendues greffes hétérogènes qui laissent croire à l'union d'espèces, de familles dissemblables entre elles, depuis les semis faits dans les cavités de vieux arbres jusqu'au passage sous-cortical d'une tige voisine plantée à peu de distance du prétendu sujet.

Après avoir brièvement résumé tous ces faits, M. Hénon appelle l'attention de l'Académie sur les essais d'un jardinier lyonnais. Ce jardinier, aussi persévérant, aussi entêté que certains alchimistes qui cherchaient la pierre philosophale, fait de constantes expériences pour parvenir à unir par la greffe des espèces éloignées, et il prétend être arrivé à ce résultat. Ainsi, M. Hénon a vu chez lui le rosier Bengale greffé sur la vigne, la vigne greffée sur le poirier et sur l'hybiscus de Syrie.

La fortune est loin de sourire à l'inventeur, et la misère qui le talonne ne peut le décider à divulguer son secret. Il voudrait cependant en tirer parti et montrer ses greffes en échange d'une minime rémunération, mais il ne veut pas les dépouiller complètement des bandelettes et de la paille qui les entourent. Cependant l'on peut voir le bourrelet produit par l'union du sujet avec la greffe, et aucune des supercheries énumérées par M. Hénon ne peut avoir été pratiquée.

Par quel procédé cet homme est-il arrivé à ce résultat? C'est ce que M. Hénon ne peut expliquer. Il constate le fait, tout en réservant sa croyance, et en refusant d'admettre l'union possible par la greffe de plantes qui appartiennent à des familles différentes.

C. F.